



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE VINEUIL-SAINT-FIRMIN
Département de l'Oise
Arrondissement et Canton de Senlis

Année 2025

ARRÊTÉ MUNICIPAL N°090

**RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ET DE
STATIONNEMENT RUE DE LA DUCHESSE DE CHARTRES**

Le Maire de la Commune de VINEUIL-SAINT-FIRMIN,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-24, L.2211-1 à L 2212-2 inclus L 2213-1 et L 2213-2,

Vu le Code de la Route,

Vu le Code Pénal,

Vu la demande du 17 juin 2025 faite par l'entreprise CONTENUR située 3 rue de la Claire 69 009 LYON,

Considérant que les travaux pour l'adaptation des containers enterrés rue de la Duchesse de Chartres 60500 Vineuil-Saint-Firmin peuvent présenter un danger et nécessitent de réglementer la circulation et le stationnement,

ARRETE

Article 1: Les 3 et 4 juillet 2025, l'entreprise CONTENUR procédera à des travaux d'adaptation des containers enterrés dans la rue de la Duchesse de Chartres.

Article 2 Pour garantir la sécurité de la circulation routière et du chantier, en agglomération :

- La circulation sera alternée par demi-chaussée au droit des travaux,
- Le stationnement sera interdit au droit des travaux.

Article 3 L'entreprise CONTENUR est chargée de mettre en place la signalisation routière adaptée pour guider les usagers et de prendre toutes les dispositions nécessaires à la sécurité des véhicules et des piétons.

L'entreprise CONTENUR sera responsable des accidents pouvant survenir par défaut ou insuffisance de cette signalisation.

Article 4 A la fin des travaux, l'entreprise CONTENUR devra remettre en état les trottoirs et la chaussée comme initialement.

Article 5 Les infractions au présent arrêté, qui sera publié et affiché dans les conditions réglementaires habituelles, seront constatées et poursuivies conformément à la loi.

Article 6 La Secrétaire de Mairie est chargée de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de CHANTILLY
- Monsieur le Chef de la Police Municipale
- Centre de secours de Lamorlaye
- L'entreprise CONTENUR

FAIT À VINEUIL-SAINT-FIRMIN, le 17 juin 2025.

Le Maire,

François LANCERAUX

